

Du 22 Mai 1937.

11e assemblée générale à Lignières à l'hôtel de commune à Lignières
à 9 heures du matin.

Présidence Mr. Marcel Carrard, Président.

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Procès-verbal.
3. Rapport du Comité au sujet de la gestion
4. Rapport des vérificateurs de comptes.
5. Fixation de la cotisation.
6. Admissions.
7. Nomination des vérificateurs de comptes.
8. Divers.
9. A 11 heures conférence par Mr. Lozeron, Inspecteur cantonal des forêts,

En ouvrant la séance, Le Président prononce l'éloge funèbre de notre regretté collègue Mr. Jâmes Guinchard administrateur à Gorgier et de Mr. Berger Contrôleur des communes. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

L'appel fait constater la présence de 23 membres, 20 sont absents.

2. Le procès verbal de la dernière assemblée générale tenue à Couvet le 23 Mai 1936 est adopté avec remerciements à son auteur.

3. Le président donne un rapport détaillé sur l'activité du comité pendant l'exercice 1936/37. Il traite de la caisse de retraite, rappelle la séance générale tenue à Neuchâtel en décembre dernier d'entente avec les autorités cantonales pour étude de la nouvelle loi sur le timbre et émet le voeu que de pareilles séances pourraient être renouvelées, au moins une fois régulièrement chaque année, pour y traiter de l'amélioration et de la simplification des rouages administratifs.

Le Caissier Mr. Luder, donne connaissance des comptes qui bouclent par un léger boni et notre capital se monte à Fr 1297.31 soit Fr 12.74 de plus qu'en 1936.

4. MM. Monnier et Gentil qui fonctionnent comme vérificateurs de comptes en remplacement de MM. Matile et Benoît qui n'ont pu assister à la séance de ce jour. La commission propose d'adopter les comptes ce qui est fait avec remerciements au Caissier.

5. La cotisation pour 1937 reste fixée à Fr 6.--

6. Admissions. Sont reçus membres actifs:

MM. Paul Marti à Hauterive,
Coulot à Travers.
Jâmes Guinchard à Gorgier

Mr. Matthey J. Caissier communal aux Planchettes.

Les trois derniers sont présents.

7. Commission des comptes.

Messieurs Benoît et Matile sont appelés à fonctionner comme vérificateurs de comptes pour l'exercice 1937/38.

8 Divers. Ensuite du grand nombre de sociétaires empêchés d'assister à l'assemblée de ce jour, le Président demande si la date de l'assemblée générale devrait être retardée. Les collègues présents ne pensent pas qu'une modification de ce genre aurait une influence sur la fréquentation de nos assemblées, car les manifestations de toutes sortes sont toujours plus nombreuses, et maintiennent l'époque prévue par les statuts.

Après la séance administrative lestement terminée, nous avons le grand privilège d'entendre une causerie par Mr. Lozeron, Inspecteur cantonal des forêts qui nous parle des questions forestières.

et du fonds des excédents forestiers. Pendant près d'une heure, Mr Lozeron su tenir en haleine son auditoire en développant un sujet de la plus grande actualité au moment où le souci des communes est la mévente des bois. Cet exposé, magistralement fait, s'est terminé sous les applaudissements.

A l'Issue de l'assemblée un diner bien servi nous réunissait à l'hôtel de Commune. Nous avons le plaisir d'y saluer Mr. Rognon contrôleur des communes, Mr. Lozeron, Inspecteur cantonal des forêts, ainsi qu'une délégation du Conseil communal de Lignièrès dont le Président, Mr. Ernest Bonjour député, nous a souhaiter la bienvenue et offre un vin d'honneur de la part de la commune. A quinze heures nous quittons Lignièrès en autocar pour faire le tour du lac de Bienne par une magnifique journée.

Au nom de la société:

Le Secrétaire:

Le Président:

Ernest Bonjour